

FIN 4 2016.RRGR.81

Déclarations de planification

Version 4

Le 22.11.2016 / CDA

Plan intégré mission-financement 2018 à 2020 du canton de Berne

Auteur-e-s		Proposition	+ ++	- --
Minorité de la CFin (Etter)	1.	La Commission des finances sera informée d'ici fin mars 2017 au plus tard des mesures que le Conseil-exécutif entend prendre pour parvenir à un budget 2018 et un PIMF 2019-2021 équilibrés.	+	
PS (Marti)	2.	La Commission des finances sera informée d'ici fin mars 2017 au plus tard des mesures que le Conseil-exécutif entend prendre pour parvenir à un budget 2018 et un PIMF 2019-2021 équilibrés. <u>Le Conseil-exécutif renoncera à prévoir la réduction des effectifs de l'administration cantonale et à réduire les prestations dans le domaine de la formation, de la sécurité sociale, de la santé et des transports publics.</u>		-
pvl (Zaugg-Graf)	3.	La Commission des finances sera informée d'ici mars 2017 des coupes auxquelles le Conseil-exécutif entend procéder pour parvenir à un budget 2018 et un PIMF 2019-2021 équilibrés. Ces coupes ne se baseront pas sur la clé de la Conférence des ressources ni n'interviendront dans le domaine de la formation.		-

PEV (Wenger)	4.	A l'avenir, si le PIMF présente des chiffres négatifs, le gouvernement exposera dans une déclaration les mesures qui permettront d'équilibrer le budget les années suivantes.		-
Les Verts (Imboden)	5.	JCE, groupe de produits Mise en œuvre des prescriptions sur les assurances sociales : La subvention cantonale accordée pour la réduction des primes sera augmentée chaque année en raison de l'évolution des primes de l'assurance obligatoire des soins.		-
PS (Bhend)	6.	L'évaluation générale des immeubles non agricoles sera entreprise immédiatement.	+	
PS (Stucki)	7.	Les dividendes de la Banque nationale suisse doivent de nouveau être entièrement inscrits comme des recettes au budget.	+	